

## Un nouveau rêve typique

Jacques Nassif

L'exposé que l'on va lire cherchera à rendre compte de la récurrence d'un fait que la plupart des psychanalystes ou de leurs analysants ont tout loisir de constater : la situation analytique elle-même peut alimenter un rêve dans lequel sont toujours peu ou prou transgressées des règles qui la définissent, en tant qu'elles en régissent les paramètres et fondent l'éthique de son action.

Mon idée est que la récurrence de tels rêves apporte des raisons suffisantes pour rallonger la liste, il est vrai non close, des « rêves typiques ». Mais quelles conséquences la nouvelle indexation ainsi obtenue pour ceux-ci peut-elle entraîner, tant dans la théorie analytique que pour ce qu'il est convenu d'appeler sa « technique » ?

Le fait de les nommer ainsi évite déjà de les déclarer a priori inintéressants, en en faisant des « rêves de transfert », au sens de rêves qui se contentent d'en illustrer ou confirmer la réalité, et cela, il est vrai, dans une acception un peu fourre-tout du concept de transfert.

Nous verrons en fait que prendre en compte l'existence de tels rêves suppose une théorie du sujet qui ne serait plus solipsiste, mais nécessairement articulé à une dimension de l'Autre auquel il s'adresse.

Or, faire du sujet l'effet de cette articulation suppose une reformulation des « conditions de *figurabilité* » du visible halluciné, dans la mesure où il n'y a point dès lors de sujet qui ne doive être relié avec ce que j'appellerai les conditions de *dicibilité* qu'offre la situation analytique.

De fait, à partir de l'introduction du concept de « lettre », proposé comme permettant de repenser l'inconscient en tant que lieu de déformation de cette lettre, le sujet s'y manifestant par les bévues qu'il y produit, il est devenu tout aussi indispensable de tenir compte de toutes les connotations de ce terme, et d'introduire ainsi celui, connexe, d'« adresse » de cette lettre (en un autre sens peut-être, mais qui ne peut être disjoint du premier), pour en faire un concept.

Et c'est, en l'occurrence, l'analyste qui offre ici à l'analysant une adresse, lorsqu'il donne au rêveur la possibilité de réinscrire le visible du rêve dans le racontable en analyse, à partir même du praticable qu'il propose pour cadre à la tenue de son discours.